

Raisonner le parasitisme en élevage bovin

C'était le thème central des journées de rencontres organisées durant le mois de décembre par le Groupement de Défense Sanitaire. Dans ce domaine, le préventif peut améliorer la résistance des animaux et ainsi réduire les coûts pour les éleveurs.

Le parasite grandit, se nourrit et se reproduit dans l'hôte...

- Action spoliatrice** = se nourrit aux dépens de l'animal et engendre des carences protéiques, énergétiques, minérales et des anémies. Exemple : une douve adulte peut absorber jusqu'à 1ml de sang par jour.



Comment limiter les risques d'infestation ?

- Développer une immunité** (=mécanisme de défense de l'animal)

Le bovin parasité va, avec le temps, développer des stratégies de résistance et de défense qui conduisent à éliminer leur impact néfaste. On parle alors d'animal immunisé.

Cette immunité s'acquiert suite à des infestations répétées et plus ou moins rapidement en fonction du parasite. Elle s'entretient par des contacts répétés et à bas niveau avec les parasites.

Pour les strongles, il est admis qu'il faut 2 à 3 années de pâturage pour que les générations aient développé une immunité correcte.

Tout emploi d'antiparasitaire annule les effets de l'immunité. Chaque traitement doit donc être raisonné.

On remarquera que pour la grande douve, l'immunité est de courte durée et très peu protectrice obligeant à pratiquer des traitements antiparasitaires réguliers dans les cheptels infestés.

La gestion du pâturage

Le principe de cette gestion du pâturage doit permettre la baisse de la pression parasitaire sur les parcelles pâturées durant les périodes critiques de forte multiplication des parasites :

Constituer des lots d'animaux de même catégorie, les jeunes étant beaucoup plus sensibles et surtout les premiers recycleurs des parasites, il est indispensable de ne pas les mélanger avec des adultes voir d'alterner



Pourquoi raisonner les traitements ?

- Économie** = parce qu'ils ont un coût !
- Résistances** = leurs utilisations abusives ont conduit à l'apparition de formes résistantes des parasites.
- Immunité** = ils peuvent pénaliser l'acquisition de l'immunité naturelle chez l'animal.
- Santé humaine** = tout résidu peut être potentiellement dangereux.
- Environnement** = on peut les retrouver dans les bouses : dispersion de certains micro-organismes.

Les principaux parasites internes et leurs localisations

Les parasites et leurs localisation	Caractéristiques	Les sources d'infestation
Strongles gastro-intestinaux : • <i>Ostertagia</i> dans la caillette • <i>Cooperia</i> et <i>Nematodirus</i> dans l'intestin grêle	Vers ronds qui touchent différentes espèces (bovins, ovins...) Plusieurs familles plus ou moins infectantes	Au pied de l'herbe sur toute la surface de prairie pâturée
Strongles pulmonaires (ou Dictyocaudales) dans les poumons.	Vers ronds	
Grande douve dans le foie	Vers plats qui se nourrissent de sang	Au pied de l'herbe dans les zones humides, inondables, bordures de rigoles et de ruisseaux
Paramphistomes dans le rumen	Vers plats avec un milieu de vie et cycle similaire à la douve	
Coccidies dans les cellules de l'intestin grêle	Ookystes : seules 2 espèces sur 12 sont pathogènes.	Milieu extérieur, sol du bâtiment et litière



Le diagnostic

Il faut commencer par observer les animaux du troupeau (amaigrissement, poil piqué, diarrhées...), puis regarder l'existence de prairies propices aux limmées pour les douves et paramphistomes (zones humides..) et évaluer les risques (conduite du pâturage). Ensuite, il existe différentes méthodes de diagnostic en fonction des parasites.

Tableau synthétique des examens :

	Coproscopies (10-12 €)						Dosage pepsinogène (15 €)	Sérologie (9-10 €)
	Strongles digestifs	Strongles pulmonaires	Grande douve	Paramphistome	Coccidies	Petite douve	Strongles digestifs	Grande douve
Présence d'infestation	Oui	Oui si méthode BAERMANN	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Niveau d'infestation	Non	Non	Non	Oui sur les jeunes	Non	Oui sur les jeunes	Oui sur les jeunes	Non
Décision de traitement	Non	Oui si signes cliniques	Oui	Oui	Non	Oui sur les jeunes	Oui	Oui

Pour le paramphistome et la petite douve, l'analyse de choix est la coproscopie.

Pour la grande douve, une coproscopie peut être faite mais si celle-ci est négative on ne peut pas conclure à l'absence de ce parasite.

En effet, la ponte d'oeufs dans les fèces est irrégulière et peu importante. Le diagnostic peut être complété par une autopsie (en ovin) ou une sérologie (à condition que les animaux prélevés n'aient pas été traités depuis au

moins 6 mois).

Pour les strongles digestifs, la coproscopie reste un bon indicateur.

Chez les adultes, on ne retrouve pas forcément des oeufs dans les bouses même si la vache a des vers car une immunité se met en place. On peut alors réaliser des dosages pepsinogènes. Ils permettent d'explorer l'intensité des infestations par les strongles quand les résultats de coproscopies ne sont pas intéressants.

Si les dosages pepsinogènes sont

: « Traiter moins, traiter mieux ! »

Les traitements anti-parasitaires

• Strongylicides : trois groupes de médicaments

Les strongylicides à action immédiate (*Benzimidazoles*) : ces produits agissent sur les strongles gastro-intestinaux et pulmonaires aussitôt après leur administration. Mais au-delà de 3 à 70 heures après l'injection, leur action est terminée. Ces molécules sont intéressantes pour nettoyer les animaux à l'entrée à l'étable mais déconseillée quand l'on cherche une action longue sur la saison de pâture.

Matières actives	Noms commerciaux	Durée d'activité	Mode d'administration	Strongles digestifs	Strongles pulmonaires	Autres	Délais d'attente	lait	vianide
Albendazole	Valbazene®, Disthelin®	aucune	Orale	Oui	Oui	Grande douve adulte	Interdit	10 j	
Fendendazole	Panacur®	aucune	Orale	Oui	Oui	/	0 j	8 j	
Oxfendazole	Synanthic®, Oxfen®	aucune	Orale	Oui	Oui	/	0 j	10 j	
Lévamisole	Nemisole®	aucune	Orale, injection, pour-on	Oui	Oui	/	Interdit	3 j	

Les strongylicides à action rémanente (*Endectocides*) : cette catégorie a une action sur les strongles gastro-intestinaux et pulmonaires après administration du produit qui persiste plusieurs semaines selon les molécules : de 2 à 5 semaines. Ils sont aujourd'hui les plus utilisés grâce à leur facilité d'administration (*Pour-On*), leurs actions sur les parasites externes (Varxon, poux, gale...) et cette rémanence qui couvre une longue durée sur la pâture. Au contraire, ils ont un effet très néfaste dans la mise en place de l'immunité naturelle s'ils sont mal utilisés (il faut laisser les animaux se contaminer !).

Matières actives	Noms commerciaux	Durée d'activité	Mode d'administration	Strongles digestifs	Strongles pulmonaires	Autres	Délais d'attente	lait	vianide
Ivermectine	Ivomec®, Virbamec®	21 jours	Pour-on, injection	Oui	Oui	Varxon + poux + gale	Interdit VL en lactation et 28 j avant vêlage	16 à 42 j	
Doramectine	Dectomax®	28 à 35 j	Injection, Pour-on	Oui	Oui	Varxon + poux + gale + mouches des cornes	Interdit VL en lactation	35-42 j	
Eprinomectine	Eprinex®	28 j	Pour-on	Oui	Oui	Varxon + poux + gale + mouches des cornes	0 j	15 j	
Moxidectine	Cydectine®, Cydectine LA®	35 j 90-150 j	Injection, Pour-on	Oui	Oui	Varxon + poux + gale	Interdit VL en lactation et 60 j avant vêlage	82-108 j	

Les strongylicides à libération continue ou séquentielle : la matière active est contenue dans des bolus qui se libèrent de façon continue (de 90 à 140 jours), soit de façon séquentielle toutes les 3 semaines environ. L'infestation des bovins et l'excrétion dans les bouses sont interrompus pendant la durée de libération du médicament. Leurs contraintes étant le délai d'attente pour la viande et l'interdiction d'utilisation en vaches laitéries. Au niveau de l'immunité, comme pour les Endectocides, il faut laisser les animaux se contaminer un minimum avant de leur administrer un bolus.

Matières actives	Noms commerciaux	Durée d'activité	Mode d'administration	Strongles digestifs	Strongles pulmonaires	Autres	Délais d'attente	lait	vianide
Liberation continue									
Lévamisole	Chronomitic®	90 j	Bolus	Oui	Oui	/	Interdit VL	122 j	
Febendazole	Panacur bolus®	140 j	Bolus	Oui	Oui	/	Interdit VL	200 j	

Oxfendazole

Répidose-Farmatice®

Délais d'attente

lait

vianide

Interdit VL

122 j

Interdit VL

200 j

Interdit VL

180 j

Interdit VL

66 j

Interdit VL

14 j

Interdit VL

28 j

0 j

14 j

Interdit VL

28 j

<